

# T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89



cftcfae@free.fr



<http://www.cftc-fae.fr>



[facebook.com/groups/CftcFAE](https://facebook.com/groups/CftcFAE)



[https://twitter.com/cftc\\_fae](https://twitter.com/cftc_fae)

N° 363 le 30 septembre 2015

## **LES DESASTREUX ACCORDS DE BERCY FONT UNE NOUVELLE VICTIME : L'AVENIR DE LA PUBLIQUE (PPCR)**

Rejoignant ainsi SOLIDAIRE et la CGT FO, la CGT vient de refuser de signer le protocole d'accord PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). C'est un mauvais coup pour les fonctionnaires. Un de plus.

Par conséquent ce projet d'accord serait « avorté », car les signataires potentiels CFTC, CFDT, CGC, UNSA, FAPT et FSU ne représentent que 46% des voix et ne sont pas majoritaires.

Notons que les opposants ne sont pas majoritaires non plus (49%).

En effet les accords de BERCY (gouvernement SARKOZY, FILLON, WOERTH) ont institué les accords majoritaires, dont tout le monde reconnaît qu'il s'agit d'une imbécillité historique. En effet la représentation syndicale est déséquilibrée au profit de la CGT, du fait de la désastreuse gestion des ressources humaines dans le domaine hospitalier.

Ce projet structurant pour la Fonction Publique aurait permis l'amélioration de la situation des fonctionnaires. Va-t-on satisfaire la Cour des Comptes et laisser dormir les milliards ?

En conséquence la CFTC exige :

### **- L'abolition des accords majoritaires.**

**Le blocage du dialogue social représenterait un grave danger pour l'avenir de la Fonction publique.**

**- L'application immédiate du projet PPCR. (le Gouvernement ne peut laisser les fonctionnaires en déshérence).**